



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans la salle du conseil communal le

lundi 03 novembre 2025 à 19h30.

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Modification budgétaire n°1 du CPAS : exercice de la tutelle communale
2. Modification du cadre du personnel du Centre Public d'Action Sociale : exercice de la tutelle communale.
3. Lancement d'une procédure de réserve de recrutement d'assistant social (H/F/X) pour le CPAS: exercice de la tutelle communale.
4. Modifications budgétaires n°2 de l'année 2025
5. Coût-vérité : budget 2026 - Immondices
6. Acquisition d'une chargeuse - pelleuse neuve (Tractopelle) - Approbation des conditions et du mode de passation
7. Cadre du personnel statutaire et contractuel - fixation
8. Recrutement d'un agent pour la bibliothèque communale B1 (H/F/X) à temps plein contractuel et constitution d'une réserve de recrutement : décision, fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement
9. Recrutement d'un agent spécialisé en Ressources Humaines B1 (H/F/X) à temps plein contractuel et constitution d'une réserve de recrutement : décision, fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement
10. Recrutement d'un agent pour le tourisme B1 (H/F/X) à temps plein contractuel et constitution d'une réserve de recrutement : décision, fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement
11. Redevance relative à la facturation des prestations du personnel ouvrier communal et de l'utilisation des différents véhicules communaux - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
12. Redevance sur le contrôle des implantations - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
13. Redevance sur les demandes de renseignements urbanistiques - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
14. Redevance sur les dossiers d'urbanisme et d'environnement - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
15. Redevance sur les repas - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
16. Redevance sur la capture de chien et le placement en chenil - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
17. Redevance sur la mise à disposition d'îlots de tri pour les événements - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
18. Redevance sur la vente de sacs destinés à la collecte spécifique des emballages plastiques, métalliques et cartons à boisson (PMC) pour les institutions publiques et les événements - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
19. Redevance sur la vente de sacs fraction résiduelle (FR) destinés aux événements - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
20. Redevance sur la mise à disposition de vélos avec assistance électrique (VAE) - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
21. Redevance relative aux activités jeunesse - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
22. Redevance sur l'occupation et la location des salles communales - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus

- 23. Taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte : exercice 2026
- 24. Taxe sur la délivrance de documents administratifs - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
- 25. Taxe sur les secondes résidences - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
- 26. Taxe sur les séjours - Règlement pour les exercices 2026 à 2031 inclus
- 27. Intercommunale IMIO - Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 1er décembre 2025
- 28. Communications

HUIS CLOS

- 29. Personnel - Enseignement - Délibérations du Collège communal du 13 octobre 2025 - Ratification
- 30. Activité complémentaire d'une employée communale : autorisation

Nassogne, le vendredi 24 octobre 2025.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général



Quentin PAQUET

Le Bourgmestre



Marc QUIRYNEN

José Deck